

Infos pratiques

Parking



La Polyclinique met à votre disposition un parking payant situé devant l'établissement. Afin d'éviter toute difficulté tenant à la sécurité et aux urgences, il est demandé de ne pas stationner sur les emplacements « interdit » et « réservé » et de respecter les places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite. Le parking de la Polyclinique n'est pas gardé. Il est recommandé de ne laisser aucun objet dans les véhicules. La Polyclinique décline toute responsabilité en cas de vol ou accident.

Silence



Le silence constitue l'un des éléments du confort et du rétablissement des patients. Il est donc de rigueur dans toute la Polyclinique. Nous vous demandons de le respecter et en particulier lorsque vous êtes hospitalisé(e) en chambre double. Une attention particulière est demandée quant à l'utilisation du téléphone portable (mode silencieux, sans haut-parleur...).

Interdiction de fumer



Il est interdit de fumer dans l'établissement (décret n°2006-1386 du 15/11/06), y compris la cigarette électronique.

Les visites

Les visites ont lieu de 12h30 à 20h00.

Elles peuvent être autorisées en dehors de ces horaires avec l'accord du médecin. Les visites de plus de deux personnes simultanément et d'enfants en bas âge sont très vivement déconseillées.

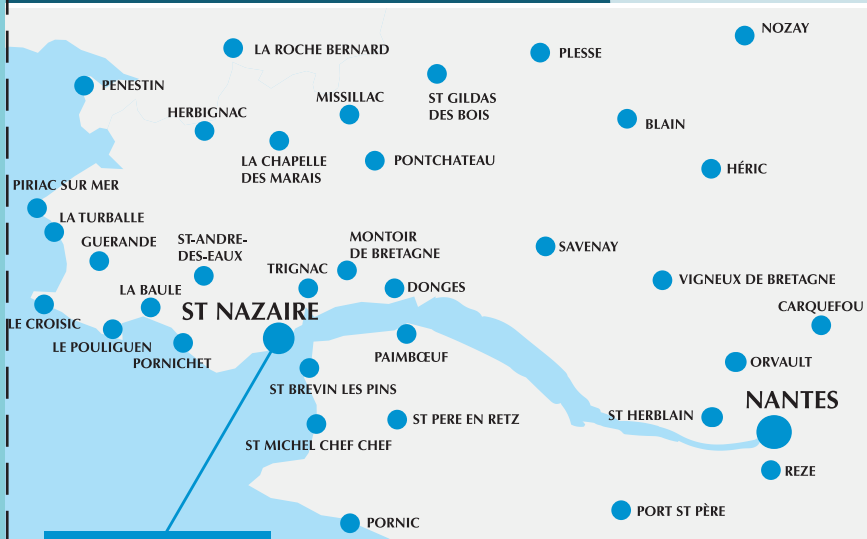
Les visites en Unité de surveillance continue sont autorisées de 14h30 à 18h30, à raison d'un visiteur à la fois, après accord de l'infirmière.



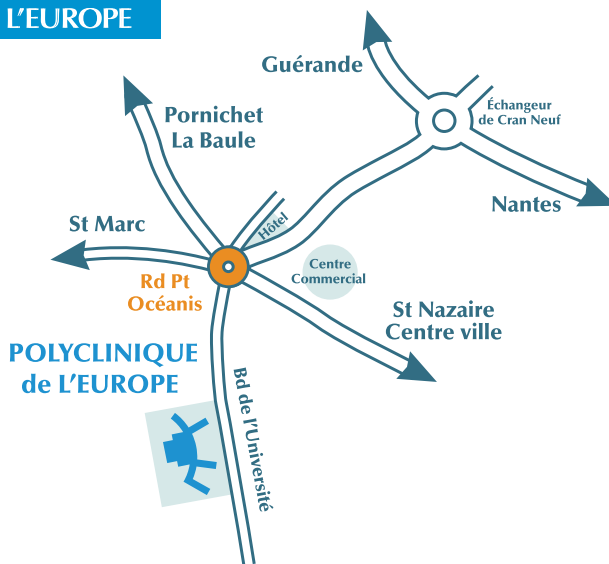
Polyclinique de l'Europe Saint-Nazaire

POLYCLINIQUE DE L'EUROPE

33 Bd de l'Université
BP 70428
Océanis
44615 Saint Nazaire cedex
Tél. 02 51 16 16 16
Fax: 02 51 16 16 00
N° FINESS: 440002020



POLYCLINIQUE DE L'EUROPE



Accès par le bus



Arrêt: Polyclinique
Fréquence: 10 minutes

RÉSEAU LILA
Arrêt: Océanis

LIGNE URBAINE U1
Gare SNCF - Pré-Hembert
Arrêt: Polyclinique
Fréquence: 20 minutes

Accès par la route



Autoroute A11
Paris-Nantes
+ voie express
Nantes - Saint-Nazaire
Direction Océanis D492
Saint-Nazaire Ouest



www.polycliniqueeurope-stnazaire.vivalto-sante.com



VIVALTO
SANTÉ

Polyclinique de l'Europe

Saint-Nazaire



Coller l'étiquette patient
ou compléter ci-dessous:

Nom:
Prénom:
Nom de naissance:
Date de naissance:

Rendez-vous

Rendez-vous anesthésie le en appelant le 02 51 16 16 73

Si vous avez fait des examens en ville, veuillez les apporter pour la consultation d'anesthésie ainsi que les ordonnances de traitement en cours et vos radios.

Rendez-vous spécialiste Dr le

Autre rendez-vous:

Rendez-vous post-opératoire le:

Date d'hospitalisation

Le à

Service:

Date d'intervention

Le à



SMS DE LA VEILLE

Pour une bonne organisation
de votre prise en charge,
et limiter le temps d'attente,
vous recevrez, la veille
de votre hospitalisation,
par SMS, la confirmation
de votre heure
d'arrivée.

Ce passeport contient les documents nécessaires à chaque étape administrative et médicale de votre prise en charge. Il est impératif de le conserver et le présenter à chaque rendez-vous.

Polyclinique de l'Europe



Saint-Nazaire

Si un problème survient après votre retour,
n'hésitez pas à contacter :
- pour les hospitalisations en chirurgie :
02 51 16 16 58
- pour les hospitalisations en cardiologie :
02 51 16 16 63
- pour les hospitalisations en médecine polyvalente :
02 51 16 16 79

Mot d'accueil

Notre établissement, doté d'une infrastructure moderne, offre un éventail très large de spécialités médicales et chirurgicales. Il favorise la relation entre le patient et le personnel tout en développant l'écoute, facteur essentiel dans la guérison.

Dans un souci permanent d'égalité d'accès aux soins, notre équipe médicale et paramédicale met tout en œuvre pour vous apporter les soins adaptés à votre état de santé.

La Polyclinique est dans une démarche constante d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins. C'est pourquoi elle accorde une importance particulière au respect des droits du patient, tout en lui assurant une qualité de confort pendant son séjour. La Polyclinique obtient en janvier 2023 la mention « Haute Qualité des Soins » par la Haute Autorité de Santé.



La Direction



Vous trouverez dans cette pochette

Le formulaire :

- Recueil de la personne de confiance, de la personne à prévenir et des directives anticipées
- Consentement éclairé
- Autorisation d'opérer pour les mineurs
- Formulaire d'admission
- Consignes pré-opératoires
- Questionnaire d'anesthésie
- Les prestations hôtelières
- Des informations concernant votre hospitalisation



« MON ESPACE SANTÉ » EST UN SERVICE PUBLIC, GRATUIT, ACTIVABLE EN QUELQUES CLICS, PROPOSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE.

La direction vous informe que votre Dossier Médical Partagé (DMP accessible via « Mon espace santé ») sera automatiquement alimenté lors de votre séjour, sauf opposition de votre part. Avec votre autorisation, l'équipe médicale soignante peut consulter vos documents de santé directement depuis leur interface informatisée sécurisée et notamment en cas d'urgence.

Les formalités d'admission

Intervention programmée

Pré-admission

Votre date d'intervention a été programmée avec votre médecin. Pour votre entrée, une fiche de réservation vous a été transmise avec ce passeport hospitalisation complète.

Votre fiche de réservation et le recueil des prestations hôtelières complétées et signées doivent être transmis quelques jours avant votre admission à l'accueil de l'établissement. Vous pouvez également la déposer le jour de votre rendez-vous avec le médecin anesthésiste en vous munissant **obligatoirement** de :

- votre **carte d'identité ou votre passeport** ou à défaut le livret de famille
- votre carte vitale
- votre carte et/ou votre prise en charge de mutuelle complémentaire.

Pour les enfants mineurs, il est demandé aux **DEUX** parents ou tuteurs, une autorisation écrite permettant au praticien d'hospitaliser l'enfant. N'oubliez pas le carnet de santé.

Admission

- Aux jours et heures prévus pour votre entrée, vous serez accueilli(e) au bureau des entrées situé dans le hall d'accueil afin de parfaire les formalités nécessaires.
- Si vous souhaitez que votre présence ne soit pas divulguée, signalez-le à l'hôtesse d'accueil et à l'infirmière responsable de l'unité de soins, le nécessaire sera fait, pour préserver votre anonymat.

Valeurs

Nous vous conseillons d'éviter de vous présenter à la Polyclinique avec vos bijoux et valeurs.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets de valeur qui n'auraient pas été déposés contre reçu détaillé au coffre de l'établissement.

Le jour de votre admission

N'oubliez pas

Sur le plan administratif

- ☐ les **étiquettes remises à la pré-admission**
- ☐ une **carte d'identité ou votre passeport ou à défaut le livret de famille pour les enfants mineurs**,
- ☐ votre carte vitale,
- ☐ votre carte de mutuelle,
- ☐ votre prise en charge de mutuelle,
- ☐ en cas d'accident de travail, le volet « accident de travail »,
- ☐ pour les ressortissants étrangers de la communauté européenne, la carte européenne en cours de validité.

Hôtesse

À l'accueil, elle facilite toutes les démarches administratives relatives à votre séjour.

Vous pouvez joindre l'hôtesse en composant le 9.

Personne de confiance

Avant votre séjour, il est possible de désigner une personne librement choisie par vous, dans votre entourage et en qui vous avez toute confiance. Elle pourra vous accompagner tout au long de votre hospitalisation et vous aider dans les décisions à prendre. Cette personne pourra, si vous en faites la demande, assister aux entretiens médicaux et vous aider à formuler vos souhaits. Le formulaire qui vous sera donné devra être signé par vous et la personne de confiance et remis à l'infirmière lors de votre arrivée dans l'unité de soins.

Chambre particulière et de confort

Si vous souhaitez être hospitalisé(e) dans une chambre particulière, vous devez en faire la demande lors de votre pré-admission à l'aide du document joint « Prestations hôtelières ». Votre chambre particulière vous sera attribuée **selon les disponibilités de l'établissement le jour de votre admission**.

Dans l'éventualité où votre mutuelle ne couvrirait pas cette prestation, le montant de celle-ci vous sera demandé au moment de votre sortie.

Préparation à la sortie

Il est recommandé d'anticiper son retour en prévoyant un mode de transport. En cas de besoin de mise en place d'aides pour un retour à domicile, notre assistante sociale est à votre disposition. Pendant le temps de votre hospitalisation, un bulletin d'hospitalisation demandé auprès de l'accueil justifiera de votre arrêt de travail. Lors de votre sortie, votre médecin ou chirurgien pourra vous établir un certificat d'arrêt de travail.

Sur le plan médical

- ☐ l'ensemble du dossier médical en votre possession (par exemple : radiographies, examens récents, électrocardiogramme, résultats de laboratoire, carte de groupe sanguin si vous en possédez une...),
- ☐ vos **médicaments personnels et vos ordonnances (pas de pilulier)**,
- ☐ le carnet de santé pour les enfants,
- ☐ le ou les formulaires de consentement qui vous a (ont) été remis par le(s) médecin(s) daté(s) et signé(s). **Pour les enfants, la signature des DEUX parents est obligatoire.**

Informations pratiques

Effets personnels

Pour votre hospitalisation, vous êtes tenu(e) d'apporter vos effets personnels :

- **pyjama**
- **robe de chambre**
- **nécessaire de toilette**
- **serviette de bain...**

Kit de toilette en vente à l'accueil.

Sauf cas exceptionnel, la Polyclinique n'assure pas l'entretien des effets personnels.

Téléphone



À votre demande auprès du standard, vous pouvez obtenir l'accès au réseau extérieur, moyennant un forfait et le prix de vos communications. Par cette ligne directe, votre famille et vos proches peuvent vous joindre directement dans votre chambre sans être mis en relation avec le standard.

Télévision



Dans toutes les chambres, la télévision peut être mise à votre disposition moyennant une contribution. Pour la mise en service de la télévision, veuillez contacter l'hôtesse d'accueil en composant le 9.

La chaîne de télévision interne (chaîne 11) vous présente la polyclinique et les différentes prestations que nous mettons à votre service.

Connexion WIFI...



Un accès Wifi est à votre disposition, sur simple demande au standard. Cet accès est restreint à une navigation aux sites légaux.

L'accès à certains sites peut être verrouillé pour des raisons de sécurité informatique. L'établissement applique les recommandations établies par le décret 2006/358 du 24 /03/2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques.

Repas



Notre chef de cuisine établit des menus hebdomadaires. L'équipe de cuisine prépare sur place les repas qui vous sont servis à partir de produits que nous avons nous-même sélectionnés. Pour toute question concernant vos repas, vous pouvez contacter la diététicienne au 1638.

Distributeurs



Des distributeurs de boissons chaudes et froides et de confiseries sont à votre disposition dans le hall d'accueil.



www.polycliniqueeurope-stnazaire.vivalto-sante.com